

# ACTUALITÉ

---

## Calvados

---

*Lisieux. Le « manoir des Mathurins », un monument historique en péril.*

---

Le monument dit « manoir des Mathurins » est édifié au fond de la large vallée de la Touques, au nord de Lisieux. En dépit de son appellation moderne, il n'appartient pas à la catégorie de l'habitat seigneurial, largement représenté dans le Pays d'Auge. On ne connaît aucun équivalent à cette singulière construction à pans de bois, consistant en une longue galerie à deux niveaux, développée sur 11 travées, unissant deux pavillons portés sur un niveau en brique et pierre. Cet édifice forme le côté est d'une parcelle carrée, à usage de jardin, bordée au sud par un bâtiment de communs (fig. 1 et 2). Il a été inscrit à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques le 26 décembre 1928.

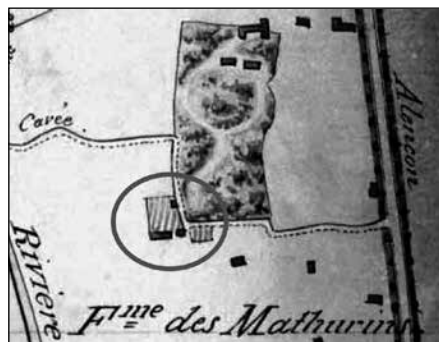


Fig. 1 - Lisieux, manoir des Mathurins, plan de situation : extrait de la feuille du cadastre de 1825, commune d'OUILLY-LE-VICOMTE, Section B, « de l'église » (Arch. dép. Calvados 3P/1952). Les limites communales ont été modifiées et le manoir est désormais rattaché à Lisieux.



Fig. 2 - Lisieux, manoir des Mathurins : vue générale depuis le sud.

La demeure a bénéficié d'une mise en œuvre raffinée : maçonnerie de damiers de brique et pierre sur le pavillon nord, harpes de brique et pierre sur le pavillon sud; pan de bois garni à l'origine d'un hourdis de tuileau à motifs géométriques; toitures ornées de grands épis de faitage en terre cuite vernissée, connus par plusieurs descriptions et dessins; étonnante galerie portée par des colonnes de bois à chapiteaux ioniques.

**Un édifice exceptionnel par sa fonction.** La fonction originelle de ce monument n'apparaît pas avec évidence.

Les deux pavillons étaient destinés à l'habitation : le pavillon nord comporte une pièce à feu à chaque niveau et des latrines en légère excroissance à l'angle nord-ouest; le pavillon sud possède une cheminée à l'étage, au-dessus d'un cellier aveugle.

Quant à la galerie ouverte, elle fut un motif architectural très prisé dès la fin du Moyen Âge et pendant tout le XVI<sup>e</sup> siècle. Lié à la desserte des volumes, espace de circulation, espace de service ou de convivialité, ce motif trouve une singulière et séduisante application au

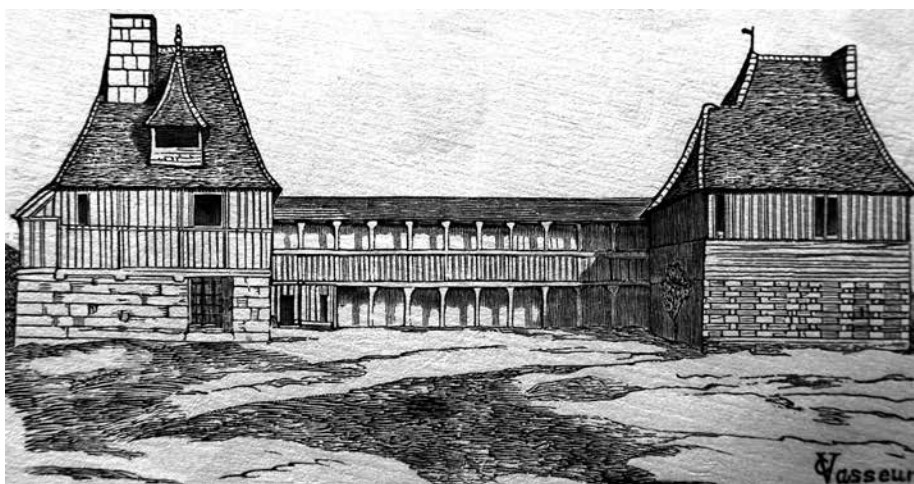


Fig. 3 - Lisieux, manoir des Mathurins : grand corps de logis, façade ouest (gravure de Charles Vasseur, coll. part.).

« manoir des Mathurins ». Il existe des bâtiments à galerie édifiés dans cet esprit, mais ils sont habituellement attachés à un logis, plus rarement isolés en fond de jardin. Or tel n'est pas ici le cas : cette galerie est l'élément dominant du monument, orienté vers l'ouest, formé d'une longue coursière portée par un portique d'élégantes colonnes de bois, reliant deux pavillons sur un plan proche du carré et couverts de toitures à pans coupés (fig. 3).

Cette galerie et ces pavillons formaient-ils l'un des côtés de la cour d'un manoir ? Un bâtiment d'exploitation à pans de bois s'aligne bien sur le côté sud (fig. 1), mais il n'existe aucune trace de logis sur les côtés ouest ou nord, ni aucune trace d'arrachement sur l'un des pavillons. Enfin, aucune mention d'un fief des Mathurins ne nous est conservée sur le territoire de cette commune. Il faut donc se résoudre à trouver une autre destination originelle à ce singulier monument.

Les apports de l'histoire autorisent à former une hypothèse. Les religieux Mathurins furent appelés par l'évêque Jourdain du Hommet, pour assurer le service d'un établissement charitable constitué à Lisieux en 1165. Le 14 juin 1584, à la suite de graves épidémies, un arrêt du Conseil d'État autorisa la Ville de Lisieux à prendre « sur les deniers de son octroi, jusqu'à la somme de quatre cent écus, pour l'aider à édifier un lieu propre à retirer les malades, et cent écus pour l'entretien de barbiers-apothicaires ». Il est tentant d'assimiler le « manoir des Mathurins » avec ce « lieu propre à retirer les malades », d'autant que l'édifice peut être daté de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle pour ses parties essentielles, et que les Mathurins possédaient divers biens sur le territoire de la paroisse<sup>1</sup>.

On peut imaginer ces religieux envoyant à moins d'une lieue, dans leur domaine de la vallée de la Touques, quelques malades ne pouvant plus supporter l'insalubrité de l'établissement urbain. Prenaient-ils le soleil et le bon air sur les deux niveaux de la galerie, protégés des vents d'est par la déclivité du coteau et le mur aveugle contre laquelle elle

s'appuie ? Se retiraient-ils le soir venu dans les pavillons latéraux, munis chacun de pièces à feu ? Nous serions alors en présence d'un exceptionnel et précoce exemple d'architecture hospitalière préfigurant l'aérium, ou le sanatorium...

**Brève analyse architecturale.** Bien qu'un tel édifice soit en apparence construit d'un seul jet, son analyse révèle au moins deux campagnes de construction : la première concernerait le pavillon nord et la galerie, suivie quelques décennies plus tard par le pavillon sud. Ils sont tous deux composés d'un étage de bois sur un rez-de-chaussée de maçonnerie, mais édifiés avec de très sensibles différences (fig. 4). Au nord, on trouve un échiquier régulier de pierre et de brique, surmonté d'un pan de bois vertical sur lequel vient s'appliquer une lisse formant appui en légère saillie, étendue jusqu'à l'excroissance de latrines greffées sur le mur nord. Les autres parois laissent apparaître chacune une grande décharge oblique.

Au sud, le premier niveau est réalisé en maçonnerie de brique alternant avec des jambes de pierre harpées. Porté par un bandeau de pierre légèrement mouluré, le second niveau est constitué d'un pan de bois subdivisé en deux registres, avec des allèges à croisillons. Il conserve en outre sur son mur est un rare exemple de fenêtre du XVII<sup>e</sup> siècle parfaitement intacte, encore munie de ses vantaux prêts à retrouver leurs vitraux à bornes, et de ses volets intérieurs à petit cadre. Le décor se limite à quelques discrètes



Fig. 4 - Lisieux, manoir des Mathurins : grand corps de logis, façade ouest.



Fig. 5 - Lisieux, manoir des Mathurins : épis de faitage émaillés, disparus (gravure de Charles Vasseur, coll. part.).

volutes à peine moulurées en tête des poteaux corniers. Ce pavillon semble être postérieur d'un demi-siècle au moins à son symétrique ; son premier niveau maçonné en briques harpées de pierre procède vraisemblablement d'une réfection du XVIII<sup>e</sup> siècle, lorsque la dernière travée de la galerie fut occupée par un escalier de bois aux balustres de bois découpé.

La partie la plus raffinée reste la galerie, où les colonnes de bois portent des chapiteaux ioniques, surmontés d'élégantes volutes à un rang de perles vertical, profondément ravinées par les intempéries en raison de leur orientation plein ouest. À l'étage, les poteaux de travée sont légèrement cannelés, couronnés



Fig. 6 - Lisieux, manoir des Mathurins : état actuel du logis, 2016.

de consoles à volutes, attestant une construction encore marquée par l'art de la Renaissance.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, on mentionnait encore d'autres éléments de décor, comme les épis de terre cuite émaillée, sur l'une des lucarnes et le faîtage, aujourd'hui disparus (fig. 5) : on y voyait sur l'un un vase de fruits surmonté d'une colombe, et sur l'autre des guirlandes et des bouquets de fleurs et de fruits entremêlés de croissants, très caractéristiques des dernières années du XVI<sup>e</sup> siècle.

**État de conservation.** Soigneusement entretenu pendant plusieurs siècles jusqu'à son avant-dernier propriétaire, le sénateur Jacques Descours-Desacres, le bâtiment est totalement à l'abandon depuis sa vente en 2003. Un dérisoire panneau informe les passants que « Pour sa sauvegarde, ce monument historique classé est placé sous surveillance ». La pose de ce panneau est le seul acte de conservation consenti par l'actuel propriétaire.

Le « manoir des Mathurins » est aujourd'hui envahi par une végétation dense, au milieu d'un taillis et d'un roncier quasiment impénétrable (fig. 6). Les branches des arbres fouettent la toiture, et ont déjà emporté une partie des tuiles

de l'une des lucarnes. Le versant nord de la toiture du pavillon nord est en papier goudronné depuis la tempête de 1999, partiellement arraché, et la végétation s'est installée sur le plancher de terre du comble (fig. 7). De nombreux trous sont à déplorer. L'ensemble du versant nord de la galerie est recouvert de mousse.

La galerie présente un dévers inquiétant : plusieurs piliers de bois sont fendus, au bord de la rupture, et le solivage est disloqué (fig. 8). Le pan de bois au rez-de-chaussée de la galerie est attaqué par un champignon lignivore. Celui du pavillon sud, restauré voici plusieurs décennies, est en partie désarticulé au niveau des allèges. Le pan de bois du bâtiment de commons est en très mauvais état, à la limite de la rupture en plusieurs points. Le pavillon sud présente quelques fissures sur la façade ouest ; la maçonnerie de damiers de brique et de pierre du pavillon nord se trouve dans un état préoccupant. Le vandalisme s'est acharné sur les huisseries des pavillons. Subsistent cependant en grande partie intacte la précieuse fenêtre nord du pavillon nord et quelques éléments de celle du pavillon sud (fig. 9).

Son environnement actuel est particulièrement pénalisant. Lors de sa



Fig. 7 - Lisieux, manoir des Mathurins : état actuel du pavillon nord, 2018.



Fig. 8 - Lisieux, manoir des Mathurins : état de la galerie, 2015.



Fig. 9 - Lisieux, manoir des Mathurins : façade nord du pavillon nord, fenêtre conservant son châssis, 2018.

construction, le « manoir des Mathurins » était situé dans un paisible fond de vallée, près de la rivière. Il est aujourd'hui entouré d'équipements qui y rendent la vie impossible (fig. 10). La voie ferrée Lisieux-Deauville passe à quelques dizaines de mètres; la rocade de déviation nord-ouest de la Ville domine en partie le manoir, et provoque une nuisance sonore ininterrompue; une station d'épuration

s'est installée à quelques centaines de mètres; enfin, la zone industrielle nord de Lisieux s'étend aujourd'hui jusqu'à moins de 300 m du manoir. Toutes ces conditions – que l'acquéreur ne pouvait ignorer en 2003 – expliquent en partie l'abandon du monument.

**Quel avenir pour le « Manoir des Mathurins » ?** L'édifice se trouve dans un

état de péril imminent, signalé à la DRAC depuis 2014. Malgré cela, il conserve encore un remarquable état d'authenticité. Sa disparition amènerait la perte d'un édifice d'un intérêt exceptionnel qui n'a, à ce jour, aucun équivalent. Il est donc hautement souhaitable que tous les dispositifs dont dispose le ministère de la Culture et de la Communication pour en assurer la préservation soient mis en œuvre. Son état d'authenticité, et son exceptionnelle fonctionnalité originelle, justifient sa conservation et sa restauration. Elle ne serait cependant envisageable sur place qu'avec une atténuation des nuisances sonores, éventuellement obtenue par un merlon de terre alentour du manoir.

Suggérons un autre destin : il ne faut pas exclure l'hypothèse d'un transfert du monument sur un site plus favorable. De tels transferts – courants dans l'histoire des édifices de bois – ont permis le sauvetage de plusieurs monuments historiques de Normandie, remontés sur des sites en rapport avec leur implantation originelle, après accord des autorités compétentes<sup>2</sup>. D'autres édifices ont été préalablement transférés, puis protégés au titre des Monuments historiques sur leur nouveau site de remontage<sup>3</sup>.

Yves Lescroart, Inspecteur général honoraire des Monuments historiques.

1. Yves Lescroart, *Manoirs du Pays d'Auge*, Paris, 1995, p. 377-378.

2. Constructions démontées et transférées : le manoir de la Pipardière, classé MH le 18/09/1923, édifié à Livarot, mais surplombé par une rocade de déviation, entouré par une zone artisanale et commerciale, et une station d'épuration, a été transféré sur la commune de Tourgeville; classement confirmé le 9/02/1995. La poterne de l'ancien château de Beuvillers, classée MH le 04/04/1930, enserrée au milieu de la zone industrielle de Lisieux, a été transférée au château de Crèvecœur.

3. Édifices démontés, transférés, et ensuite protégés : le manoir Vigneron, démoli à Lisieux au début du XX<sup>e</sup> siècle, a été transféré à Honfleur, et classé MH le 28/09/1932. Plus récemment, l'ancien manoir de Launay à Orbec, sauvé de la ruine et transféré sur le domaine de Cricqueboeuf (ISMH), a été inscrit à l'Inventaire le 06/01/2004.

**Crédits photographiques** : fig. 2, 4, 6 à 9 (Y. Lescroart).



Fig. 10 -. Lisieux, manoir des Mathurins : plan de situation actuel (DAO Y. Lescroart, sur fond Google Earth).